
Songez à compter les pardessus

Essai sur la variation saisonnière des pratiques
d'apparence

Christophe Granger

Version électronique (Pépinère DeVisu)

URL : <https://devisu.inha.fr/modespratiques/380>

DOI : 10.54390/modespratiques.380

ISSN : 2491-1453

EISSN : 2119-9655

Éditeur

DeVisu

Référence électronique

Christophe Granger, « Songez à compter les pardessus », *Modes pratiques* [En ligne], 3 | 2018, mis en ligne le 18 septembre 2023, consulté le 05 mars 2025.

URL : <https://devisu.inha.fr/modespratiques/380>

La revue *Modes Pratiques* est mise à disposition selon les termes de la licence
Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de
Modification 4.0 International

Songez à compter les pardessus. Essai sur la variation saisonnière des pratiques d'apparence

Christophe Granger

Version électronique (Pépinière DeVisu)

URL: <https://devisu.inha.fr/modespratiques/380>

DOI : <https://doi.org/10.54390/modespratiques.380>

ISSN : 2491-1453

Éditeur

École Duperré Paris

Référence électronique

Christophe Granger, « Songez à compter les pardessus », *Modes pratiques* | 2023, mis en ligne le 30 juillet 2023.



La revue *Modes Pratiques* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Série #1 Pensée en accord avec l'article de Christophe Granger, cette sélection de photographies est issue de la collection personnelle d'Emmanuelle Fructus de la galerie *Un livre – une image*. Il s'agit de photographies anonymes ou de cartes photographiques datant des années trente aux années soixante. Elles montrent des personnes en maillot de bain, sur la plage ou couchées dans l'herbe. Elles sont de dos ou allongées, elles ne posent pas mais sont saisies dans leur abandon, le corps à découvert, partiellement dénudé et exposé au soleil.

028











Songez à compter les pardessus

Essai sur la variation saisonnière des pratiques d'apparence

« L'étoffe des cravates doit varier avec les saisons, et il faut prendre la précaution de ne pas les porter trop serrées, afin d'éviter la compression du cou ».

Notions d'hygiène à l'usage des instituteurs, 1877.

Et si la mode n'était pas quelque chose qui est, mais quelque chose qui subvertit ce qui est. L'aspect saisonnier que prennent les pratiques d'apparence, c'est-à-dire à la fois l'écart qui se marque dans les tenues d'une saison à l'autre et la façon dont ces changements de tenues donnent corps à un ordre saisonnier des sociétés, constitue sans doute l'un des meilleurs terrains pour s'en convaincre. On peut en trouver mille attestations. Je suis parti ici d'un petit texte que Léon-Paul Fargue fait paraître en 1942. Il l'appelle « Beau temps parisien », mais ce n'est pas le beau temps qui l'intéresse : c'est l'insinuation de la saison qui à travers lui se manifeste. Or cette saison, note-t-il, n'est ni celle des géographes ni celle des fabricants de calendrier. C'est celle que fait naître chaque année la métamorphose des tenues. « On sent les robes des femmes aller vers l'imprimé galopant et fin qui leur donne tant de grâce et de séduction. Celui qui songerait à compter les pardessus dans quelque quartier en verrait disparaître progressivement tant par jour jusqu'à l'établissement général du "veston national" ». »

Si je suis parti de là, c'est que ces notations contiennent un défi pour l'historien des apparences². Imaginons que je veuille comprendre comment il a pu se faire, quelque part au fil du XX^e siècle, que l'été devienne une saison à part dans l'économie du paraître, une saison où, dans des proportions qui sont la matière même de cette histoire, il est désormais d'usage de se dévêtir et de laisser percevoir son corps. Ce qu'il me faudrait décrire alors, c'est autre chose qu'une succession de tenues et de façons de les tenir, autre chose que le raccourcissement des robes ou l'essor des slips de bain à rayures. Ce qu'il me faut écrire, c'est l'histoire d'une variation saisonnière. Ou pour dire les choses plus abruptement encore : il n'est possible de dire pourquoi les gens portent ce qu'ils portent l'été qu'à condition de saisir que la mode estivale tire son prix, sa forme et son existence même de ce qu'elle rompt avec ce qui se porte hors l'été. De sorte qu'étudier la saisonnalité des modes n'a rien de secondaire. C'est tenir de quoi élucider une structure rythmique des existences sociales en tant qu'elles se font et se défont sans cesse dans le temps³. C'est cette histoire que je voudrais ébaucher ici. Elle ne sort pas de nulle part. Elle prolonge à sa façon le canevas analytique que Marcel Mauss

élaborait en 1904 au sujet des « sociétés eskimos ». Il manquait ici de parler du paraître. Autant les conduites vestimentaires allaient occuper une place décisive dans son *Manuel d'ethnographie*⁴, autant ces choses n'avaient, pour l'instant, dans le confort feutré de son cabinet, pas grande importance. Ce qu'il disait alors n'en est pas moins décisif. En montrant que les sociétés eskimos observent deux saisons distinctes, l'une froide l'autre chaude, durant lesquelles les rites, les croyances, l'habitat, les rapports familiaux et même les formes de pouvoir se renversent, il soulignait combien il est ruineux d'étudier des conduites sociales saisonnières sans voir ce qu'elles doivent au système d'ensemble dont elles ne sont jamais qu'une partie⁵. C'est la saison, en d'autres mots, qui fait tenir le hors saison et c'est le hors saison qui fait tenir la saison.

Pour explorer ces intermittences de la mode, j'ai choisi de prendre pour objet l'institution, dans la France d'entre-deux-guerres, d'une morale proprement estivale des apparences et des pratiques de paraître qui, réalisée tout spécialement dans les tenues de plage et dans les manières de les tenir, incarne l'une de ces variations saisonnières de la mode.

« Passez en mode été »

On peut, pour faire d'abord sentir ce dont il s'agit, et pour souligner la familiarité qui nous lie à présent à ce genre de choses, partir de l'état actuel de la mode estivale. Été 2017, l'un des numéros du magazine *Elle*, celui du 16 juin pour être précis, dispense, sur un mode qui est lui-même constitutif de la saison, une série de recommandations de ce genre : « Motifs floraux, allure hippie, accessoires estivaux, quand relax rime avec grâce » ; « Basique des beaux jours par excellence, la robe fleurie pourrait nous ennuyer comme un banal bouquet de roses rouges, et pourtant, chaque été, elle nous cueille par surprise, nous séduit comme une composition florale perpétuellement réinventé grâce notamment à l'arrivage d'imprimés frais et d'accessoires bien sentis ». Un peu plus loin : « Les claquettes sont de sortie » et « L'été donne des envies d'accessoires chlorophylle ». Plus loin encore : « De l'aube jusqu'au crépuscule, le cool n'exclut pas le chic. En maillot à la plage ou en robe à la ville, les jolies gypset regardent les heures tomber⁶ ». Le tout est assorti de photos posées et de mannequins qui agissent à la manière de légendes : avec l'été s'impose une manière particulière d'être et d'être vêtu qui, si elle est déposée dans des prescriptions de ce genre, n'a plus besoin qu'on la devance de justifications pour remplir sa fonction sociale. L'important n'est évidemment pas dans le détail, ni même dans la combinaison, des tenues ainsi décrites. On peut même raisonnablement douter de leur faculté à rencontrer les usages effectifs. Ce qui compte est dans le principe qui donne collectivement sens à cette configuration saisonnière : il est du principe des conduites d'apparence de *varier* avec l'été, et c'est de cet écart ritualisé, reconduit chaque année, et dont il est possible déjà d'apercevoir qu'il s'opère dans le sens d'un amoindrissement des règles vestimentaires, qu'est d'abord faite la mode estivale. Voilà très exactement où il faut se tenir pour commencer : d'où vient, historiquement parlant, l'évidence de cette variation estivale des pratiques vestimentaires qui en retour, parce qu'elles incarnent les valeurs collectives qui s'attachent à l'été, donnent corps à la saison estivale ?

Il est possible à coup sûr de trouver le témoignage, toujours plus ancien, de ce que les saisons ont toujours commandé des manières bien à elles de se vêtir. Sans remonter plus haut, et sans préjuger des principes savants, esthétiques

ou moraux qui gouvernaient alors les conduites vestimentaires, le *Compost et Kalendrier des Bergiers* de 1493 et plus encore, à peine plus tard, le *Livre des costumes* que tient le banquier Schwarz, suffisent à montrer que les tenues estivales apparaissent plus légères et moins couvrantes que ce qui se porte le reste de l'année⁷. Le piège est alors d'abandonner cette histoire à l'ordre des faits de nature. Or on ne gagne rien à supposer que les hommes et les femmes adoptent des tenues moins couvrantes en été parce qu'il y fait chaud. C'est oublier que les manifestations saisonnières qu'on tient si volontiers pour naturelles, comme la chaleur, la vivacité du soleil ou même les qualités de la lumière, sont l'objet de perceptions sociales d'une grande variabilité dans le temps. « Rien de plus idéologique que le temps qu'il fait », disait Barthes⁸. La variation estivale des tenues en épouse les régimes changeant. On peut s'en faire une idée assez précise à la lecture des recommandations que l'école de la IIIe République, si attachée à l'uniformisation des repères symboliques et notamment du maintien corporel, dispensait à ce sujet.

Les *Notions d'hygiène à l'usage des instituteurs*, publiées en 1877, en un temps marqué à la fois par l'essor de la confection et par la standardisation des formes et des tailles⁹, sont formelles : « Les vêtements doivent changer suivant les saisons : il faut se vêtir chaudement en hiver et ne pas se hâter au changement de saison de prendre des vêtements plus légers¹⁰ ». Ces changements, leur nature et leur degré, n'ont rien d'un libre exercice des goûts : ils demeurent pris dans les rapports entretenus avec la saison estivale. C'est la hantise de l'insolation et du coup de chaleur, dont, à Paris notamment, on dénombre chaque été des centaines de victimes par congestion ou par hémorragie cérébrale, qui règle la métamorphose estivale des tenues¹¹. Parce qu'il faut « ne jamais sortir tête nue pendant les chaleurs brûlantes de l'été », et parce que conserver de lourdes coiffures comprime le crâne et « amène la chute des cheveux », il faut alors « se garantir la tête avec de larges chapeaux de paille et par du linge de fil, un mouchoir, par exemple, placé entre la coiffure et le cuir chevelu¹² ».

Quant à la chaleur estivale, si elle commande des tenues moins chaudes que d'ordinaire, les menaces de santé réclament de ne pas passer la mesure du dévêtissement. « Pendant l'été, la sueur est très abondante, et il faut éviter avec grand soin les courants d'air, car le froid qu'ils produisent peut arrêter brusquement la transpiration, et faire refluer vers les organes internes la quantité considérable de sang qu'une température élevée avait attirée à la peau ». C'est pourquoi, poursuit ce même traité, l'usage de la flanelle « qui a pris une grande place dans nos habitudes hygiéniques est avantageux : le gilet de flanelle tient chaud en hiver, et la sueur qu'il absorbe pendant l'été l'empêche de se refroidir sur la peau¹³ ». Les « nouveautés d'été » que proposent les grands magasins à dater du mois de juin, et tout spécialement celles du Bon marché de Boucicaut, à Paris, épousent ces recommandations : « Pour défier les rayons brûlants du soleil, Achetez le superbe alpaça¹⁴ ». La quête saisonnière du changement, qui structure du même pas l'économie du vêtement et les prétentions sociales à l'élégance, demeure enserrée dans un principe de continuité. On en retrouve l'exigence jusque sur le territoire balnéaire où s'esquissent les nouveaux usages estivaux. L'enquête que mène *L'illustration* en 1891 et les recommandations que délivre Femina à partir de 1904 disent combien, y compris sur la plage, la saison estivale est celle des élégances perpétuées. Le maillot, « point trop collant, de façon à ne point trop dessiner les formes, [et que] les femmes un peu fortes

éviteront ou tout au moins choisiront en deux pièces », vaut pour ce qu'il permet aux dames de « continuer à jouer la même pièce »¹⁵.

C'est cet équilibre, ce sens de l'harmonie qui proscrit le trop dévêtu, non pas parce qu'il serait indécence, mais parce qu'il est excès. Les tenues d'été, dans le changement qu'elles marquent, se doivent à l'observance d'une juste mesure. La chaleur estivale commande bien un assouplissement des codes, mais un assouplissement qui *conserve* et qui perpétue ce qui se fait et ce qui se porte d'ordinaire. Façon d'été et façon d'hiver appartiennent à un même tableau d'ensemble qui vit des variations réglées qui vont de l'une à l'autre. C'est cette manière d'agencer les choses qui rend l'âme dans l'entre-deux-guerres.

En été, fais ce qu'il te plaît

Il y a, dans les années 1920-1930, non pas un changement dans les proportions de la variation estivale des tenues qui tolérerait une plus grande dénudation des chairs ou l'abandon de la flanelle, mais quelque chose de plus grand et de plus tonitruant : *une autonomisation de la saison qui commande désormais de rompre autant que possible avec l'ordre vestimentaire institué et qui ne rapporte les façons estivales de se vêtir qu'à elles-mêmes*. Les tenues d'été, et tout spécialement celles qui s'imposent en ces décennies sur les plages, territoire disputé où s'imposent alors le bronzage, la dénudation et l'horizontalité publiques, sont ainsi l'objet d'une exubérante rénovation. Les maillots de bain se généralisent. Ils se portent plus échancrés, plus ajustés aux corps. Ils sont investis d'une morale nouvelle des apparences, mais aussi de savoir-faire d'un nouveau genre qui font d'eux le lieu d'une profonde dispute nationale. Le basculement est brusque ; il est au centre d'un foisonnement de textes et d'images qui n'en finissent pas de le trouver sans précédent. Et c'est peut-être sur le mode de la caricature, celle ironique et mordante du *Rire*, qu'on en trouve l'expression la plus accomplie. En août 1933, parodiant les reportages de plage dont la veine s'institue alors, le journal met en scène le plus « grand scandale » qui se soit vu depuis des années : un homme est resté habillé sur la plage, « attitude nettement anti-balnéaire et asportive », qui, poursuit-il, avait disparue depuis 1924¹⁶. La formule, bien sûr, est outrancière, mais elle désigne l'arête vive du mouvement à l'œuvre.

La mode estivale prend à sa charge un affranchissement. Non pas seulement de ce qui se porte le reste de l'année, mais du principe même de la mode. L'été, passée la guerre, et tandis que le pays s'éprend de grande rénovation des organismes, change de place et de statut. Il devient la saison de l'instinct et de la vitalité primitive, la saison où les corps doivent se renforcer, se retremper et faire, au contact du soleil, provision de santé. On ne comprendrait pas le règne naissant des maillots, des pyjamas et des peignoirs, tous destinés à donner une liberté nouvelle aux corps, sans saisir combien les principes de la mode vestimentaire se détachent alors des prémunitions médicales anciennes et des peurs qu'elles alimentaient pour prendre à leur charge les édits neufs de la saison. Le soleil n'est plus menace ; la chaleur se fait fréquentation agréable. Elle procure, affirment les médecins, une « impression d'euphorie interne », « une sorte d'épanouissement de tout l'être », car « l'homme, ne l'oublions pas, est avant tout un animal des pays chauds¹⁷ ». L'été, autrement dit, il s'agit désormais d'exposer les corps aux éléments naturels après les en avoir longtemps préservés. « Ne perdez jamais de vue, explique les magazines féminins d'alors, que l'été est la saison consacrée à la vie active au grand air, aux sports, à la liberté¹⁸ ».

Les manières de se vêtir, ou plus exactement de se dévêtir, se mesurent à ce qu'elles permettent un retour passager au naturel et à l'instinctif. La vie des plages, y compris dans les pages des revues intellectuelles les plus sérieuses, devient « un grouillement de tons, de chairs, dans lequel les jambes et les bras s'affirment [...] ». Les jambes nues des jeunes femmes voisinant les jambes nues des jeunes hommes, les bras se touchant presque, dans une promiscuité sportive qui donne le sentiment d'une grande liberté d'allures¹⁹ ». La mode estivale, qui y gagne un marché considérable, se montre d'une grande inventivité. En quelques années, les maillots de bain sont soumis à un rapetissement accéléré ; ils laissent voir le haut des cuisses, les épaules, le dos ; ils s'ajustent, dans des proportions inconnues jusque-là, aux formes corporelles. « Les maillots féminins devenaient, à vue d'œil, de plus en plus échancrés sur la poitrine et dans le dos, soulignent la plupart des chroniqueurs des mœurs. Était-ce un effet de l'eau salée sur des étoffes peu solides, sujettes au rétrécissement ? On l'aurait cru naïvement si l'on n'avait signalé que certaines baigneuses avaient été vues échançant largement leurs maillots à coups de ciseaux²⁰ ». À l'été 1929, quinze ans avant le bikini, apparaît même, dans les grands magasins et sur les plages du pays, le maillot deux pièces, dit « bain de soleil », qui marque le point culminant de cette mode estivale renouvelée. La profondeur du basculement n'échappe alors à personne. « Et dire, note le reporter de *Vu* en 1930, que nos pères se rendaient à la plage en jaquette, comme on va à un conseil d'administration²¹ ».

Durant ces décennies, dont l'empreinte est grande sur les enjeux d'apparence des années 1950-1960, la mode estivale joue de ces dévoilements et des effets de subversion qu'ils constituent. Il se trouve sans cesse des « nouveautés » pour en renverser les principes. La vogue du pyjama à l'été 1931 et la multitude des retours répétés à la pudeur animent cette histoire. « Sur la scène du Grand Palais, où se dessinent actuellement devant la foule les projets de la mode nouvelle, il s'est avéré samedi dernier que le "costume de plage 1935" consacrera, pour le sexe féminin, un retour décisif à la pudeur ». Le maillot qui s'arrêtait à l'entre-cuisse et laissait percevoir le commencement des seins, fait place à un pantalon qui descend au genou, recouvert d'une robe « qui ne donne la liberté qu'aux bras ». « Les femmes, désireuses de faire cette année sensation sur les plages, devront donc dépenser pour dissimuler à nos yeux leur académie, au moins autant d'argent qu'il leur en coûta l'an passé pour nous l'exhiber généreusement²² ». Mais l'essentiel n'est pas, mouvant d'un été à l'autre, le degré de la dénudation que prévoit la mode estivale. L'essentiel est dans la naissance d'un ordre à part des tenues vestimentaires dont la nouveauté tient tout entière dans la subversion des pratiques d'apparence habituelles. C'est d'une discontinuité du paraître qu'il s'agit d'abord de se rendre maître.

Les tenues de plage deviennent, au féminin tout spécialement, l'un des lieux par excellence de la mise en jeu des apparences. « C'est lorsque vous apparaîtrez en maillot que vous serez le plus regardée, admirée, prévient Ève à l'été 1939. « Le maillot, poursuit *Le Canard enchaîné*, est le vêtement le plus difficile à porter parce qu'il révèle tout et ne pardonne rien²³ ». S'impose alors, d'abord dans le rang des classes moyennes cultivées, un ordre neuf de la préparation de soi aux exigences de l'été (s'épiler, affiner sa taille, amincir son ventre, etc.), et s'impose avec lui une gamme nouvelle d'inquiétudes dont témoignent les courriers des lectrices : « Ma poitrine est grosse et tombante, déplore une dactylo dans *Votre beauté* en 1937 ; je mesure 1,70 m, je n'oserai jamais me mettre en maillot, je suis

désespérée²⁴ ». Les conduites estivales d'apparence qui prennent forme en ces années, années qui sont celles du déploiement de l'esthétique professionnelle et des « salons de beauté », contribuent historiquement, c'est certain, à faire du corps féminin un *corps pour autrui*²⁵. S'en tenir là, pour autant, n'est pas dire l'essentiel. La mode estivale, la forme changeante des tenues, l'exigence neuve des savoir-faire personnels que réclame l'habitude annuelle de les porter en public, toutes ces choses épousent et incarnent à la fois un régime singulier des apparences qui n'appartient qu'à la saison. Ou mieux encore : qui fait exister la saison estivale à travers les tenues proprement estivales.

Ordre et désordre dans le paraître saisonnier

Ce n'est pas de dénudation, plus ou moins poussée, que vit la mode estivale. Elle se rattache aux autres saisons, non plus par la métamorphose des tenues qu'elle commande, mais par le renversement des règles qui organisent ces tenues. L'été, désormais, ne récusé rien tant que les sophistications et les édits de la mode. Les tenues de plage, proclame l'ensemble des magazines féminins dans l'entre-deux-guerres, sont incarnation de la simplicité et du naturel. Un naturel évidemment très travaillé et qui réclame une maîtrise des apparences. Rien n'est mieux récusé que les poses et les artifices. « C'est le moment où nous devons abandonner cette coquetterie qui est un souci permanent l'hiver²⁶ ». Les maillots de bain en portent notamment l'exigence. « Ils sont et ne peuvent être que simples. Simples quant à la forme, à la matière, à la décoration », assure Vogue à l'été 1930, qui n'hésite pas à faire des paysannes les vraies détentrices de ce savoir-faire libéré de toute recherche²⁷.

C'est une tout autre saison estivale qui s'impose alors, et qui s'incarne dans ce jeu social des apparences. Ce mouvement historique, on aurait tort toutefois de l'imaginer apaisé, tort d'en faire le lieu d'un glissement subreptice. Précisément parce que la mode estivale qui s'invente alors, ou plus exactement l'ordre estival des manières de se vêtir, met en jeu de profonds reclassements sociaux que l'inventaire patient des tenues ne saurait laisser voir, elle donne lieu à des résistances, à des luttes et à des empoignades qui, oubliées depuis, se révèlent considérables. On s'injurie et on se bat, dans l'entre-deux-guerres, au sujet de la mode estivale²⁸. Les tenues de plage apparaissent alors, dans les rangs de la bourgeoisie traditionnelle souvent proche de la droite chrétienne, comme des pratiques de « vermine » ou de « racaille », comme un « spectacle révoltant », un « crime contre l'esthétique et contre la décence²⁹ ». En 1933, en plusieurs lieux du pays, à Malo-les-Bains, à Batz-sur-Mer, à Sanary-sur-Mer, ont lieu de véritables bagarres de plage. Elles ont allure commune : un groupe d'habitants et d'habitues de la plage s'emportent contre ceux qui arborent des tenues qu'ils jugent intolérables, et, à coups de pierre, de pied ou de bâtons, leur administrent des « corrections publiques » et finissent par les chasser. « Bravo !, s'enthousiasme ici ou là le clergé local. Ne laissez pas le haut du pavé aux porcs et aux sauvages ».

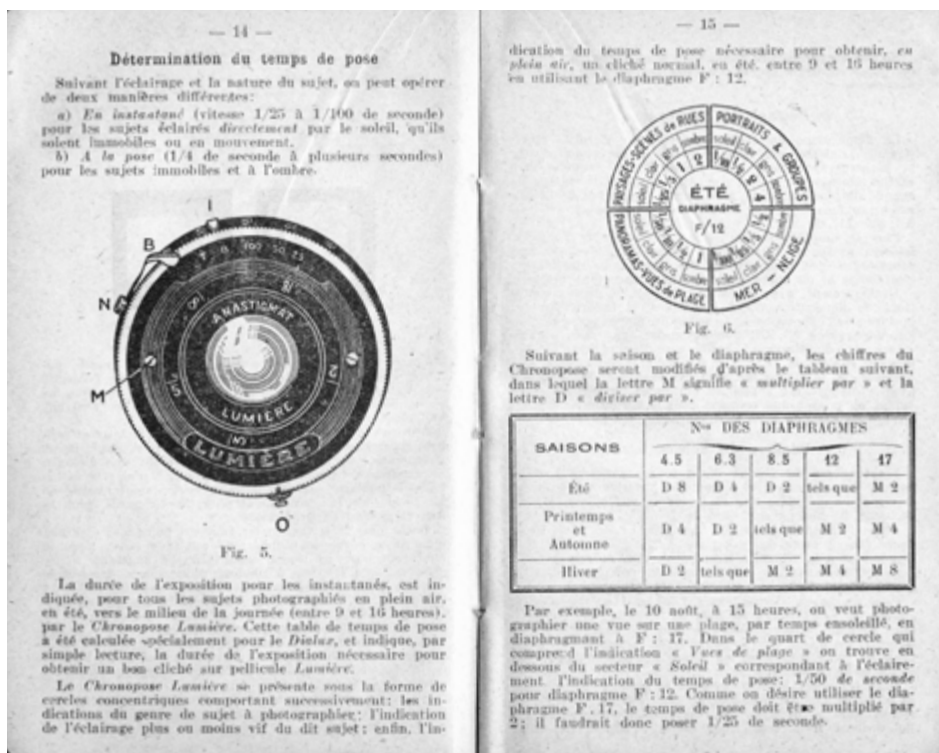
La lutte s'organise rapidement à l'échelle nationale. Contre les maillots de bain qu'ils estiment trop ajustés ou trop échancrés, contre les peignoirs trop peu couvrants, les principales ligues de lutte contre l'immoralité publique se mobilisent et mettent sur pied une gigantesque croisade morale dont ils font une priorité dans « l'assainissement du pays ». Des tournées sont organisées sur les plages chaque été, des tracts, des affiches, des pétitions et une multitude de réunions publiques souvent houleuses s'efforcent de dénoncer les « tenues

scandaleuses » et de mettre les pères et les mères de famille en mouvement contre le « libertinage des costumes³⁰ ». Une réglementation est peu à peu mise en place. Elle consiste, éparse et cohérente à la fois, en une foule d'arrêtés municipaux qui organisent ainsi ce qu'il est possible de porter, l'été, sur les plages. La plupart précisent que les « tenues malséantes ne sauraient être tolérées ». Le port d'un « costume de bain décent » est prescrit et soumis à une pointilleuse arithmétique. À La Flotte, « l'usage du slip ou caleçon court et du maillot d'étoffe transparente est formellement interdit³¹ ». À La Rochelle, il est interdit de se baigner, de circuler et de s'exposer sur la plage « sans être revêtue d'un costume de bain ou maillot complet, c'est-à-dire couvrant entièrement le torse, le bassin et la partie haute des membres inférieurs³² ». À Arcachon, à Biarritz, à Saint-Brieuc, à Wimereux et dans le Bas-Rhin, les arrêtés sont plus précis encore : le maillot, s'accordent-ils, « doit être établi de manière telle qu'il recouvre entièrement les cuisses, les hanches, l'abdomen, la poitrine et le dos³³ ». Une police des tenues s'organise ainsi que l'intervention et les remontrances des gendarmes transforment parfois en motif de colère sur les plages. L'État lui-même – ou plus exactement le ministère de l'Intérieur puis la Chambre des Députés – est régulièrement exhorté à se saisir de la question des tenues estivales.

Un code de la variation saisonnière s'édifie donc en quelques années. Non pas celui que les administrations municipales s'efforcent d'encadrer, mais celui contre lequel elles luttent. Ce qui s'impose tient moins à la nature effective des tenues, moins même à la façon dont elles viennent rompre les habitudes vestimentaires ordinaires, que dans ce qui prend vie à travers elles : ce qui s'impose alors, et dont les principes mènent encore à peu près jusqu'à nous, c'est la compétence sociale à la variation saisonnière des façons d'être et de se tenir. Au centre des modes de classement et de distinction entre les êtres se tenaient jusque-là les rangs, les titres, les places et les appartenances. On assiste en ces années, en lieu et place de ces principes anciens, à la promotion proclamée des pratiques d'apparence et tout spécialement de la capacité estivale à se libérer des règles usuelles du vêtir pour en adopter d'autres. Savoir, l'été venu, se montrer « naturel », renverser les règles du paraître vestimentaire, savoir opter pour des tenues qui s'affranchissent au plus haut point de ce qui se fait le reste de l'année, et avec d'autant plus d'exigence que le reste de l'année on se montre tiré à quatre épingles, toutes ces choses, qui font apparaître comme guindés, gauches ou empruntés ceux qui ne savent pas jouer le jeu de la variation saisonnière, signent l'avènement d'un ordre neuf des apparences qui, prétendent ceux qui en adoptent les principes, n'est plus gouverné que par le libre exercice des goûts et la répudiation des modes. Et l'essentiel est bien là : le régime estival des tenues qui s'impose dans l'entre-deux-guerres donne corps à un rapport inédit à la saison estivale. Ce n'est alors plus une saison comme les autres dans le continu balancement des modes, le printemps succédant à l'hiver et l'été au printemps, mais une saison de l'affranchissement et du retournement consciencieux des apparences instituées qui fait justement des apparences le point à partir duquel tout se recommence pour un temps.

En d'autres termes, on ne change pas seulement de tenues quand vient l'été, ou parce que vient l'été : on change surtout la place qu'occupent les tenues dans l'organisation du monde social. La mode estivale vaut moins pour ce qu'elle est (le look gypset et tout ce qu'on voudra) que pour ce qu'elle est *subversion de ce qui est*. Elle fait du même coup apparaître combien la vie sociale des

apparences, si l'on entend par là les manières de se vêtir (ou de se dévêtir) et le genre d'attention collective qui est portée aux façons d'être vêtu (ou dévêtu), ne se maintient pas au même niveau aux différents moments de l'année ; elle passe par des phases successives et régulières d'intensité croissante et décroissante³⁴. Au fond, ce qui se joue dans l'entre-deux-guerres invite à approfondir ce qui reste à coup sûr l'intuition la plus féconde que contenait la *Philosophie de la mode* que Georg Simmel a fait paraître en 1905. La pluralité des manières d'être, disait-il, la multiplicité et même les contradictions dont elles sont faites, et en l'occurrence l'alternance saisonnière à laquelle elles sont soumises, se révèlent décisives dans nos existences : loin d'en constituer une faiblesse ou une incohérence, elles en sont « la forme structurante ultime³⁵ ». Ce qui se joue dans l'entre-deux-guerres, et qui se dit tout particulièrement dans la mode estivale, c'est-à-dire dans ce moment de l'année où l'on peut compter les pardessus, les voir disparaître et voir s'affirmer à leur place l'évidence de tenues qui sont d'abord négation de toutes les autres tenues, c'est précisément l'historique métamorphose de cette forme structurante. Et la leçon de cette histoire est bien là : il y a, installée au cœur des pratiques d'apparence, soumise à des transformations qu'il faut prendre soin de suivre et de recomposer, quelque chose comme une charpente des façons d'être dans le fait de n'être pas toujours la même chose³⁶. ●



Notes

- 1** Léon-Paul Fargue, « Beau temps parisien », *Déjeuners de soleil*, Paris, Gallimard, 1942, p. 107-110.
- 2** Cet article voudrait être un approfondissement des travaux qui ont donné lieu à un livre : Christophe Granger, *La Saison des apparences. Naissance des corps d'été*, Paris, Anamosa, 2017.
- 3** C'est, pour une tout autre période, tout l'enjeu du travail historique conduit par Jean-Claude Schmitt, *Les Rythmes au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 2016, notamment p. 637-641 sur les rythmes vestimentaires.
- 4** Marcel Mauss, *Manuel d'éthnographie*, Paris, Payot, 1947 [1926] : « Objet de consommation très lente, le vêtement représente un véritable capital. Il servira de protection dans la marche, la course, l'attaque ; il défendra contre la brousse, contre la pluie... On distinguera les vêtements portés le jour, des vêtements de nuit ; les vêtements de travail, des habits de cérémonie, souvent plus nombreux. La matière première sera déterminée par le milieu, le climat, etc. Organe de protection, le vêtement peut s'étudier suivant la partie du corps qu'il recouvre ».
- 5** Marcel Mauss, « Essai sur la variation saisonnière des sociétés eskimos. Étude de morphologie sociale » [1904], repris dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1966, p. 387-477.
- 6** *Elle*, n° 3730, 16 juin 2017. Le look gypset, dont *Vogue*, ce même été, soulignait qu'il est « la tendance phare de l'été », est né quelques étés plus tôt de la contraction de *gypsy* (gitan) et de *jet-set* ; il consiste, dans l'esprit, en une sorte de *nomade chic*, un peu hippie, un peu « intello », et, dans les tenues, en un « mix de crochet, de dentelles et de spartiates ». Le titre que je donne à cette partie est lui-même emprunté au numéro de *Elle*, ou plus exactement, et ce n'est pas sans importance, à l'opération commerciale lancée par le magazine et le site de mode outnet.com, qui consiste à proposer, pour l'été, une sélection de marques de luxes soldées (p. 49).
- 7** *Livre des costumes* : « depuis août 1542 jusque dans l'année 44, voici quels furent mes habits et mes faits et gestes ». On trouve une étude détaillée à ce sujet dans Philippe Braunstein, *Un banquier mis à nu. Autobiographie de Matthäus Schwarz*, bourgeois d'Augsbourg, Paris, Gallimard, 1992.
- 8** Roland Barthes, « Le temps qu'il fait », *Roland Barthes par lui-même*, Paris, Seuil, 1975, p. 178. Sur cette question, voir surtout Martin de la Soudière, *Au bonheur des saisons. Voyage au pays de la météo*, Paris, Grasset, 1999.
- 9** Sur l'essor de la confection, et plus largement sur l'histoire du vêtement « bourgeois » à cette époque, l'ouvrage de référence, même s'il ne contient que quelques notations sur la question pourtant décisive des métamorphoses saisonnières, demeure celui de Philippe Perrot, *Les Dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1981. Quant au mouvement de standardisation des formes et des tailles vestimentaires, voir surtout Manuel Charpy, « Ajustements. Corps, vêtements à tailles fixes et standards industriels au XIX^e siècle », *Modes pratiques. Revue d'histoire du vêtement et de la mode*, n° 1, 2015, p. 96-127.
- 10** Dr Auguste Benoist de La Grandière, *Notions d'hygiène à l'usage des instituteurs et des élèves des écoles normales primaires*, Paris, Delahaye, 1877, p. 77.
- 11** Sur l'histoire des rapports à la saison estivale, voir notamment Christophe Granger, « Le soleil, ou la saveur des temps insoucieux », in Alain Corbin (dir.), *La Pluie, le soleil et le vent. Une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Paris, Aubier, 2013, p. 37-68.
- 12** Dr Benoist de La Grandière, *Notions d'hygiène à l'usage des instituteurs*, op. cit., p. 20.
- 13** *Ibid.*, p. 75.
- 14** Jules Chéret, Affiche publicitaire pour Le Bon Marché (36 rue Turbigo, au coin de la rue Saint-Martin), 1877.
- 15** Voir notamment *L'illustration*, 4 juillet 1891, p. 10-11 ; *Femina*, 15 août 1904, p. 277-279, et *Femina*, 1^{er} juillet 1913, p. 368-370 (pour la citation).
- 16** « Un scandale sur la plage », *Le Rire*, 5 août 1933.
- 17** Ces trois citations sont respectivement tirées de Dr Georges Mouriquand, *Clinique et météorologie*, Paris, Masson, 1932 ; Dr Marius Piéry (dir.), *Traité de climatologie biologique et médicale*, Paris, Masson, 1934, t. 2, p. 981-1000 ; et Maurice Maeterlinck, *Passez l'été sur la Côte d'Azur, il n'y pleut pas !*, Paris, Barreau, 1938, p. 5-6.
- 18** *Femina*, juillet 1934, p. 34.
- 19** Albert Flament, « Tableau de l'été méditerranéen », *La Revue de Paris*, 1^{er} octobre 1927, p. 689-703.
- 20** Vu, 20 août 1930, p. 820-821.
- 21** Jean de Pierrefeu, « Aperçus de plage », *L'Œuvre*, 1^{er} septembre 1927, p. 1.
- 22** Gabriel Lacaze, « Cachez ce sein... », *Sans-gêne*, 6 juillet 1935, p. 12. Sur le pyjama, voir Robert de Beauplan, « Pyjampolis », *L'illustration*, 22 août 1931 ; à ce sujet, voir les développements de Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2010, p. 287-288.
- 23** « Conseils pour porter le maillot de bain », *Le Canard enchaîné*, 1^{er} juillet 1936, p. 4.
- 24** « Courrier », *Votre beauté*, avril 1937, p. 57.
- 25** « Tandis que, pour les hommes, la cosmétique et le vêtement tendent à effacer le corps au profit de signes sociaux de la position sociale (vêtement, décorations, uniforme, etc.), chez les femmes, ils tendent à l'exalter et à en faire un langage de séduction », voir Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Seuil, 1998, p. 106. Sur l'essor du marché de l'esthétique, voir, s'agissant surtout de la formalisation « médicale » de la beauté, Nicolas Guirimand, « De la réparation des "gueules cassées" à la "sculpture du visage". La naissance de la chirurgie esthétique en France pendant l'entre-deux-guerres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 156-157, 2005, p. 72-87.
- 26** *Ève*, 28 juin 1939, p. 11.
- 27** « Vacances », *Vogue*, juillet 1930, p. 40 et 76.
- 28** Sur ces épisodes, voir Christophe Granger, *La Saison des apparences*, op. cit., p. 157-201.
- 29** Voir notamment Georges Anquetil, *Le Bal sur le volcan. Mœurs de vacances*, Paris, éd. Anquetil, 1925.
- 30** Union des associations de défense de la moralité publique, *Protestation des pères de famille*, Paris, 1934.
- 31** Arrêté municipal, La Flotte, 17 août 1933.
- 32** Arrêté municipal, La Rochelle, juillet 1934.
- 33** Arrêté municipal, Arcachon, 23 juillet 1931.
- 34** Je détourne ici, en la pliant à la seule question des modes vestimentaires, une phrase de Marcel Mauss, « Essai sur la variation saisonnière des sociétés eskimos », art. cité, p. 473.
- 35** Georg Simmel, *Philosophie de la mode*, Paris, Allia, 2013 [1905], p. 7-8.
- 36** Je remercie Manuel Charpy et Gil Bartholeys, l'un pour son invitation à écrire ce texte et l'autre pour la pertinence de ses remarques.



Série #2 Pensée en accord avec l'article de Christophe Granger, cette sélection de photographies est issue de la collection personnelle d'Emmanuelle Fructus de la galerie Un livre – une image. Il s'agit d'une série de photographies anonymes prises aux alentours de 1949 dont le sujet principal est une femme élégante et souriante, peut-être photographiée par son mari, et dont les poses et les tenues évoquent l'été, la variété des silhouettes et de la gestuelle qui l'accompagnent.





